

Solidaires

et ouverts à la mondialisation



La solidarité est un principe fondateur de la communauté francophone qui réunit des pays allant des plus riches aux plus pauvres de la planète, répartis sur les cinq continents.

L'Organisation internationale de la Francophonie est déterminée à tirer parti de la diversité de son espace et de ses cultures pour poursuivre son objectif : développer les relations économiques entre ses membres, renforcer leur position au sein du système multilatéral international et les intégrer à la dynamique de l'économie mondiale.

Elle agit pour un développement durable qui combine la lutte contre la pauvreté et la croissance économique à une gestion soucieuse de l'environnement. Le rôle des technologies de l'information est crucial pour répondre à ces défis. C'est pourquoi, l'OIF agit pour l'appropriation de la culture numérique et l'insertion de ses pays membres dans la société de l'information.

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE

la francophonie



À la fois européenne, américaine, africaine, asiatique et océanique, la Francophonie compte 68 États et gouvernements - 55 membres et 13 observateurs - totalisant 803,44 millions de personnes. À l'heure de la mondialisation et de l'essor fulgurant des techniques de communication, la diversité géographique de la Francophonie est un atout pour l'intensification des échanges économiques entre ses pays.

- La Francophonie représente **12,6 %** de la population mondiale et **12 %** de son revenu.
- Elle compte 2 membres du G8, le Canada et la France, mais aussi des pays parmi les moins avancés dont 7 figurent en bas du classement du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).
- Avec **18,9 %** des exportations et 19 % des importations mondiales, les pays francophones représentent **19 %** du commerce mondial de marchandises.
- Le volume des échanges entre les pays francophones représente **19 %** du total de leurs échanges commerciaux mondiaux évalué à 3 500 millions US\$. Il a enregistré entre 2002 et 2004 une augmentation de 360 milliards de dollars US\$, passant de 329,03 milliards US\$ à 688,40 milliards US\$.
- En 2004, l'espace francophone a attiré 170,56 milliards d'US\$ soit **26 %** du total des investissements directs étrangers mondiaux, estimés à 648 milliards US\$.



Impliquer les communautés locales

Le Programme spécial de développement, un fonds alimenté par des contributions volontaires, finance des projets communautaires liés aux besoins essentiels des populations locales tels que l'accès à l'eau ou



Au service du développement durable et de la solidarité

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ DANS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) basé

à Québec, joue un rôle de conseil et d'expertise auprès des États, forme les cadres et diffuse l'information, en vue de l'amélioration des stratégies nationales de développement durable et des pratiques de gestion des ressources naturelles et de l'énergie.

L'IEPF offre formations, séminaires et ateliers spécialisés pour les cadres et professionnels. Il réalise des projets pilotes sur le terrain notamment pour la promotion et l'utilisation des énergies renouvelables issues du milieu local, peu coûteuses, facilement accessibles et

respectueuses de l'environnement. Ces solutions énergétiques contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies. La diffusion de l'information scientifique et technique en langue française renforce la cohésion des réseaux francophones et l'efficacité des décideurs et des acteurs : guides, manuels et ouvrages spécialisés ; deux trimestriels : la revue *Liaison-Énergie Francophonie* et le bulletin *Objectif Terre*. Médiaterre, le système mondial sur Internet, fédère une vingtaine de sites portails, enregistrant 2 millions de pages consultées par mois.



la valorisation des ressources et produits locaux. De 2004 à 2006, 139 projets dans 21 pays ont été financés. Pour impliquer activement les communautés locales, des accords cadres avec 7 pays africains ont pour

objet de les doter de plans de développement locaux et d'appuyer les acteurs institutionnels et associatifs avec des outils méthodologiques, des formations ainsi qu'une participation au financement de microprojets.



L'IEPF appuie les États membres pour participer pleinement aux grandes conférences et négociations internationales sur l'environnement et le développement durable, et les accompagne dans l'application des conventions. Il organise la concertation francophone à ces occasions.



Mieux exploiter le potentiel de l'artisanat pour dynamiser la production par une culture d'entreprise est l'une des voies explorées par la Francophonie pour développer une économie de proximité.

S'INTÉGRER À L'ÉCONOMIE MONDIALE

> Renforcer l'expertise

Dans le contexte de la mondialisation, la Francophonie aide ses pays membres en développement à définir leurs politiques commerciales et d'investissement, à mieux défendre leurs intérêts commerciaux et à mener à terme les négociations multilatérales. Elle les accompagne également dans la diversification et l'accès aux sources de financement du développement, tant publics que privés.

> Pour les pays ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique)

Plus de 300 experts ont été formés en négociations commerciales en 2004 et 2005 dans 25 pays. L'expertise de haut niveau et la maîtrise des procédures de formulation, de négociation et de mise en œuvre des politiques commerciales sont indispensables pour une participation pleine et souveraine aux négociations internationales, que ce soit celles du Cycle de Doha, de l'adhésion à l'OMC ou encore pour la conclusion des accords de partenariat des pays ACP avec l'Union européenne.

L'OIF forme les experts et les cadres des administrations nationales, des organisations d'intégration régionale (Cemac, UEMOA, COI), du secteur privé et de la société civile. Elle met à disposition de l'information pertinente sur les négociations en cours et offre une assistance technique et méthodologique.

15 conseillers ont été placés auprès de 12 pays et 3 organisations régionales en Afrique et 1 300 opérateurs et agents ont été formés dans le cadre de 36 séminaires en 2006.

Des formations en formulation de projets et gestion d'entreprise sont offertes.

> Un Fonds de garantie des industries culturelles

a été mis en place auprès d'organismes financiers dans 11 pays, pour faciliter aux entrepreneurs des filières culturelles (musique, image, livre...) l'accès aux financements.





Développer la culture numérique



> Accéder aux marchés de l'aide publique au développement

Pour accroître l'efficacité de l'aide publique au développement et améliorer la qualité et la transparence de la gestion des ressources publiques, l'OIF aide les secteurs publics et privés à mieux connaître les règles et procédures de passation de ces marchés.

36 points focaux nationaux, structures d'accueil mises en place par les partenaires locaux dans les pays francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale, assistent les entreprises dans l'identification des opportunités de marchés et dans la préparation des offres. Plus de 300 cadres ont été formés aux mécanismes de financement et aux procédures.

> Gérer la dette

Afin d'aider les pays pauvres très endettés à gérer la dette et assainir leurs finances publiques, l'OIF agit de concert avec le Commonwealth : un logiciel de gestion de la dette CS-DRMS 2000+ en version française régulièrement mis à jour est mis à disposition et les gestionnaires nationaux formés à son utilisation.

L'OIF soutient les activités de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (Ohada), chargée d'appliquer le traité signé en 1993 par 16 pays africains.

L'Institut de la Francophonie numérique (IFN) développe l'accès collectif aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et accroît les compétences technologiques dans les pays du Sud. Il contribue à une gouvernance de l'Internet qui respecte la diversité géographique et culturelle ; renforce la présence francophone dans les instances internationales de la société de l'information ; favorise les libertés de choix technologique, notamment en matière de numérisation ; développe les compétences et les échanges d'expériences ; appuie la création de contenus en français.

L'IFN a été nommée par le Secrétaire général des Nations unies au sein du Conseil stratégique de l'Alliance globale des TIC pour le développement.

15 LabTIC (soit 225 postes de formation) permettent le maillage d'un millier d'experts francophones. Le Fonds francophone des inforoutes finance la production de contenus et d'applications numériques en français : 168 projets ont été soutenus sur les 1 354 projets reçus depuis 1998.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour cinquante-cinq États et gouvernements membres et treize observateurs qui totalisent une population de 803,44 millions dont 200 millions de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, elle représente près du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies.

L'OIF apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de coopération multilatérale, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

55 États et gouvernements membres :

Albanie • Principauté d'Andorre • Royaume de Belgique • Bénin
Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun
Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert
République centrafricaine • Chypre • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo
Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce
Guinée Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban
Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie
Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda
Sainte-Lucie • São Tomé et Príncipe • Sénégal • Seychelles • Suisse
Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

13 Observateurs :

Arménie • Autriche • Croatie • Géorgie • Hongrie • Lituanie
Mozambique • Pologne • République tchèque • Serbie • Slovaquie
Slovénie • Ukraine.



Organisation internationale de la Francophonie

13, quai André-Citroën
75015 Paris (France)

www.francophonie.org

Institut de la Francophonie numérique

Directeur : **Pietro Sicuro**
Téléphone : (33) 1 44 37 3304

www.ifn.francophonie.org

Direction du développement durable et de la solidarité

Directeur : **Tharcisse Urayeneza**
Téléphone : (33) 1 44 37 33 53

Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)

Directeur a.i. : **Patrice Dallaire**
56, rue Saint-Pierre
Québec G1K 4A1 (Canada)
Téléphone : (1) 418 692 5727
Courriel : iepf@iepf.org
www.iepf.org